

Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière
Provence-Alpes-Côte d'Azur

<u>Intitulé du poste :</u>	Technicien forestier (H/F), département du Var et des Alpes-de-Haute-Provence
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette : entre 31,6 K€ et 41,3 K€ brut annuel
Résidence administrative	Le Luc en Provence (83)
<u>Prise de poste prévue :</u>	15 janvier 2024

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- Comporte 6 départements : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse ;
- Possède un taux de boisement élevé de 48 % (moyenne nationale 29 %) ;
- Présente des spécificités : forêt très diversifiée, méditerranéenne et littorale, mais aussi montagnarde, impliquant des approches de gestion très variées ;
- Des enjeux forts liés au changement climatique, un besoin de capitaliser les retours d'expériences de gestion pour mieux affronter l'avenir.



Les spécificités du Var et des Alpes-de-Haute-Provence

- Des débouchés locaux majoritairement en bois-énergie/bois d'industrie pour les résineux, bois de chauffage pour les feuillus, mais une volonté de maintenir ou développer la filière bois d'œuvre.
- Des liens étroits avec les collectivités locales, se traduisant depuis plusieurs années par des partenariats et des conventions.
- Un potentiel important de développement des Plans Simples de Gestion sur ces deux départements avec un taux de réalisation inférieur à 50% tant en surface concernée qu'en nombre de propriétés.

Description du poste

Le secteur géographique de ce poste est le nord du département du Var (Communautés de communes Provence Verdon et Lacs et Gorges du Verdon) et le sud du département des Alpes-de-Haute-Provence (60 à 70 communes en tout).

Ce poste comprend pour mission principales :

- Promotion des documents de gestion durable, instruction des PSG notamment auprès des propriétaires nouvellement concernés par la loi « incendie » du 10 juillet 2023
- Instruction des demandes de coupes,
- Réunions de vulgarisation pour promouvoir les documents de gestion durables,
- Visites individuelles,
- Visite de suivi de PSG,
- Travail sur les données issues des PSG à l'échelle régionale.

Et comme activités occasionnelles :

- Appui aux stratégies locales de développement forestier : Charte Forestière, schéma de desserte,
- Animation d'opérations groupées dans la petite propriété
- Relations avec les partenaires locaux du CNPF : organisations professionnelles et élus locaux, territoires...

Profil recherché

Formation – expériences

- Technicien supérieur forestier, option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent
- Expérience souhaitée dans le développement en forêt privée,
- Maîtrise des logiciels de bureautiques : Word, Excel, Powerpoint,
- Maîtrise et pratique du SIG souhaitée (QGIS de préférence),
- Permis B obligatoire

Compétences et qualités requises

- Rigueur, sens de l'organisation, autonomie et esprit d'initiative, capacité de synthèse et de rédaction,
- Intérêt pour la gestion des forêts méditerranéennes,
- Bonne disposition aux relations extérieures comme au travail en équipe,
- Aptitude physique au travail de terrain et sens de l'orientation, ...

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail)
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75 % ;
- Participation mutuelle à hauteur de 15€ par mois.



Personnes à contacter

- Christophe BARBE, Directeur du CRPF : 04 95 04 59 04 - christophe.barbe@cnpf.fr
- Marie GAUTIER, responsable des Départements 06 et 83 : 06 84 50 22 43 - marie.gautier@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **29 décembre 2023** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CNPF PACA
7 impasse Ricard-Digne
13004 MARSEILLE

paca@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra le **9 janvier 2024** dans les locaux du CNPF, au Luc en Provence (83).